



Colloque du CAP 2015
**Les invités
 annoncés
 seront-ils
 présents
 cette fois-ci?** P5

Criminalité faunique au Togo P2
**Trois trafiquants de peaux de
 pythons royaux sous les verrous**



LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0293 du Mercredi 26 avril 2017 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

France : Un 2e tour sans grand suspense

La tradition n'a pas été respectée même si les résultats ont été globalement proches des scénarios envisagés par les instituts de sondage. Jamais pareille situation n'a été vécue sous la Ve République. L'effondrement des deux grands blocs politiques en France à l'issue du premier tour.

Tout comme en 2002, la Gauche ne sera pas au 2e tour de l'élection présidentielle et la droite elle, vient d'enregistrer sa troisième défaite après 1981, 2012 et désormais 2017 avec la précision que pour la première fois elle ne prendra pas le départ du 2e tour.

Comme en 2002 on s'achemine vers un 2e tour sans grand suspense entre le chantre de la France en marche Emmanuel MACRON et Marine LE PEN le porte flambeau de l'extrême droite. Un 2e tour face au Front National synonyme de victoire. Pour une fois encore, toute la France se mobilise contre ce qu'on considère comme l'ennemi de la République.

Doit-on d'ores et déjà parler de redistribution des cartes au sein de la classe politique française et reléguer les partis traditionnels dans les poubelles de l'histoire ? Trop tôt pour le dire car au sein du parti républicain on se console car l'échec était celui de François FILLON et non celui des Républicains. Au parti socialiste, on pourrait atténuer le choc en considérant que le vainqueur est un des nôtres.

Dans tous les cas seules les prochaines législatives pourront situer les uns et les autres sur l'avenir politique de la France.

Le Directeur de Publication

**57e anniversaire de l'Indépendance :
 Plein feu sur la kyrielle d'activités**



**Très attendu, le probable
 traditionnel discours
 du chef de l'Etat** P3

**Le Togo renforce sa présence
 sur le Web**

www.republiquetogolais.com

**officielle
 ment
 lancé**

P6



Elles sont combien les entreprises au Togo ?

**Bientôt un
 recensement
 général** P2

Elles sont combien les entreprises au Togo ?

Bientôt un recensement général

Bientôt l'on pourrait avoir une idée exacte du nombre des entreprises au Togo. L'institut national de la statistique et des études économiques envisage dans les prochains jours un recensement général. C'est une initiative du gouvernement qui a ressenti le besoin de disposer des informations actualisées sur les établissements à caractère économique, administratif et associatif qui opèrent sur le territoire togolais. Le lancement de l'activité est prévu ce vendredi dans un grand hôtel de la capitale.

Il faut dire que la dernière étude sur les entreprises date d'il y a 14 ans et avait seulement concerné les unités industrielle et commerciale de Lomé. Il va sans dire que les données statistiques actuelles sur les entreprises sont désuètes et ne répondent plus aux



besoins des utilisateurs. Il est aujourd'hui difficile de déterminer le nombre exact des entreprises installées

au Togo, leur répartition spatiale et par secteur, leur taille en terme d'emplois offerts, etc.

Le recensement général qui va démarrer bientôt consistera à dénombrer toutes les unités économiques des secteurs formels et informels ayant un local fixe géographiquement localisé sur tout le territoire. L'opération dans son ensemble, pourra durer 4 mois et s'effectuera en deux

étapes, une première consacrée aux travaux cartographiques qui va durer deux mois et une seconde consacrée au dénombrement prévue pour durer deux mois également.

Le projet bénéficie d'un appui du gouvernement, de l'Union Européenne et de la Banque Mondiale sans oublier l'appui technique d'AFRISAT.■

La Rédaction

Criminalité faunique au Togo :

Trois trafiquants de peaux de pythons royaux sous les verrous

Les sieurs ADAMOU Mohamed Djamilou, KOLEGAIN Ablam et AYOUBA Mohamadou tous de nationalité togolaise ont été appréhendés par l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB) le mercredi 19 avril dernier dans un hôtel de la capitale togolaise, alors qu'ils se préparaient à livrer sept cent quatre-vingt-deux (782) peaux de pythons royaux contenues dans trois (03) grandes valises. Une perquisition menée plus tard aux domiciles des prévenus, permettra de trouver une grande peau sèche de python de Séba au domicile ADAMOU Mohamed Djamilou qui a admis que les produits saisis sont bien des peaux de pythons royaux lui appartenant et qu'il s'apprêtait à les livrer à un client.

Les mis en cause ont été conduits à l'OCRTIDB où ils seront, après audition présentés au Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Lomé pour répondre de leurs actes.

Espèces classées en annexe II de la convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'Extinction (CITES) et de l'Ordonnance n°4 du 16 janvier 1968 réglementant la protection de la faune et



Les trois présumés trafiquants

l'exercice de la chasse au Togo, les pythons royaux et le python de Séba sont à ce titre partiellement protégés. Leur exploitation, détention, circulation, vente, importation, exportation ou transit sans autorisation de l'administration des ressources forestières sont interdits.

L'exercice de cette activité sans autorisation et en grande quantité, avec la fréquence à laquelle ils font leur contrebande par les prévenus constitue une menace d'extinction pour cette espèce au Togo. Ceci anéantirait les actions de conservation du gouvernement et donnerait une mauvaise image du Togo auprès des institutions nationales et internationales de conservation de la biodiversité.

En cela déjà, faut-il le rappeler, le Togo a été cité comme un mauvais élève en matière de conservation de la biodiversité, à la CoP 17 CITES 2016 à

Johannesbourg, en Afrique du Sud. Ce rapport sur le Togo est dû aux faits des prévenus qui par leur mode opératoire



Des peaux de pythons royaux

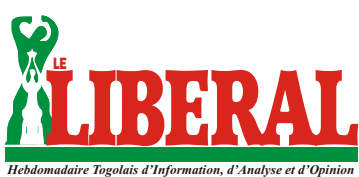
contournent les procédures administratives d'exploitation et de commercialisation des espèces de faune pour anéantir les efforts de conservation de l'administration.

Les dernières statistiques du Congrès des Nations-Unies sur

le Crime montrent que le commerce illégal d'espèces de faune sauvage est un crime transnational organisé qui occupe le 4ème rang du commerce illicite dans le monde. Ceci générerait des bénéfices illicites d'environ 20 milliards de dollars chaque année (après celui de la drogue, des armes et des êtres humains). Il constitue donc une menace grave pour la sécurité, la stabilité, l'économie, les ressources naturelles et le patrimoine culturel de notre pays.

Notons pour finir que cette opération de l'OCRTIDB a été menée en étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) et EAGLE-Togo.■

Yves-Rolland



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Charles KEYEWA
P. Fabrice
Démocrate KOUDAMA

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALBLE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

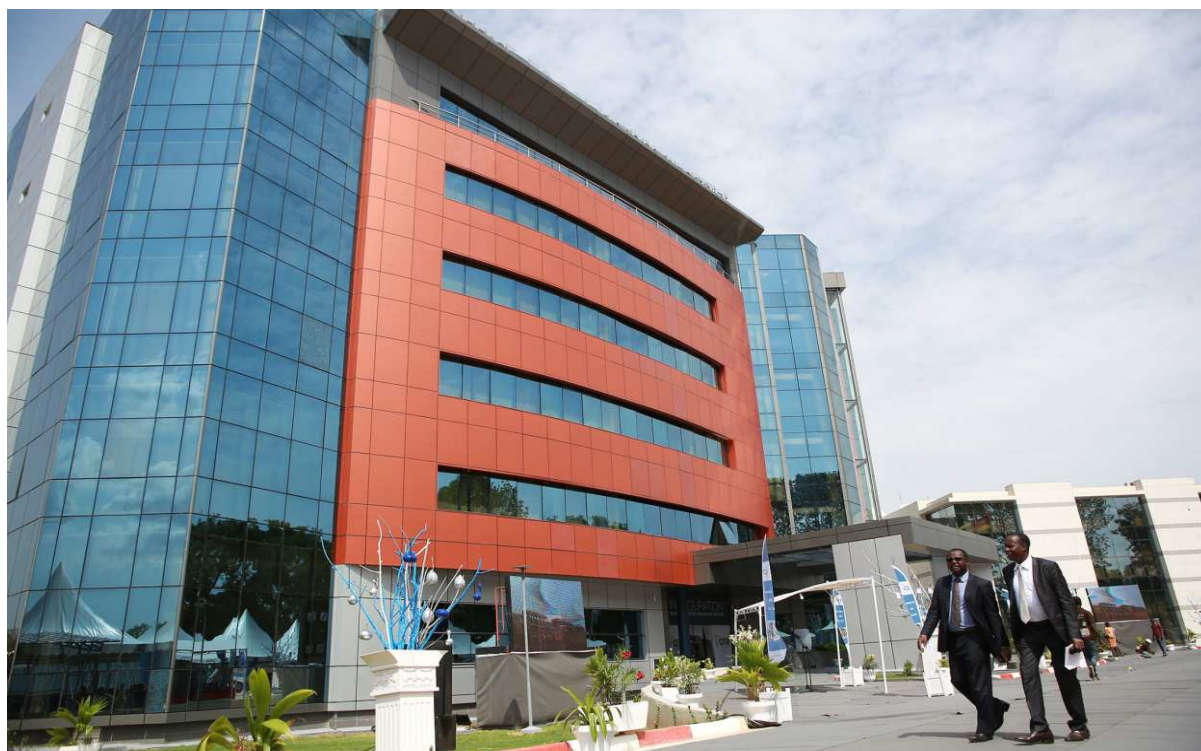
57e anniversaire de l'Indépendance : Plein feu sur la Kyrielle d'activités Très attendu, le probable traditionnel discours du chef de l'Etat

Les festivités entrant dans le cadre de la célébration du 57ème anniversaire de l'accession du Togo à l'indépendance se déroulent déjà depuis quelques jours en attendant le clou des manifestations notamment le grand défilé prévu pour jeudi 27 avril ; l'on assistera ce soir à la réanimation de la flamme de l'indépendance comme il de coutume et surtout le probable message à la nation du chef de l'Etat

de la fête à la nation. Dans cette optique, le Président de la République a procédé, depuis le début de cette semaine à l'exécution d'une série de lancements des premiers travaux et d'inaugurations de nouveaux joyaux.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PONTS

Il s'agit du lancement des travaux de construction de deux ponts sur les rivières



lancé ces travaux dans cette préfecture située à 500km au nord de Lomé

INAUGURATION DU RÉSEAU e-GOUVERNEMENT

C'est lundi dans l'après midi que le Président de la République a procédé à l'inauguration du réseau e-gouvernement au Ministère des Postes et de l'économie numérique. Ce sont plus de 500 bâtiments de l'administration publique de Lomé et de Kara qui sont désormais interconnectés par la fibre optique grâce à 200km de câbles.

L'ensemble du dispositif est géré à partir d'un data Center (banque de données) que le Chef de l'État a également visité avec, à ses côtés plusieurs membres du gouvernement et

l'ambassadeur de Chine au Togo, Liu Yu Xi. La fibre optique a été déployée au Togo depuis le mois de mars 2015.

Et pendant un peu plus de 2 ans, c'est le géant chinois Huawei qui a eut la tâche de l'exécution du projet.

Le e-gouvernement a été

réelle", a pour sa part, souligné Liu Yuxi, l'ambassadeur de Chine au Togo.

INAUGURATION DU NOUVEAU SIÈGE DE L'OTR

Dans cette même soirée de Lundi, le Chef de l'État a inauguré le nouveau siège de l'Office Togolais des



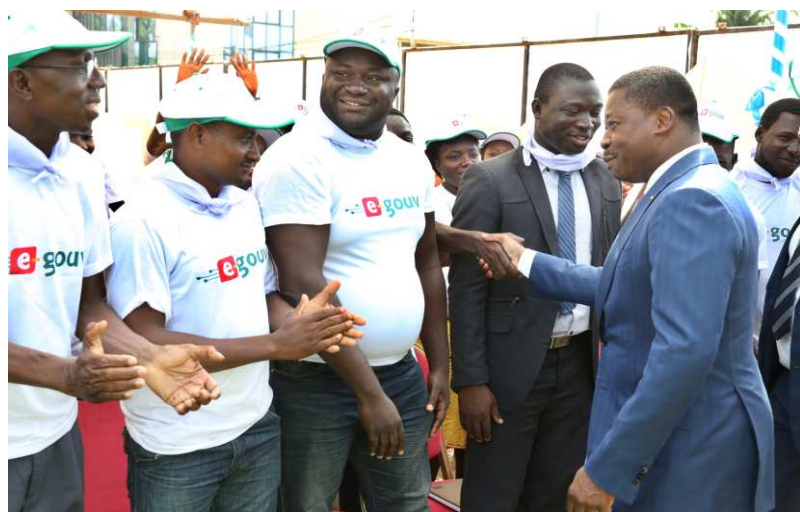
devenu pratiquement une coutume depuis quelques années. Faure Gnassingbé s'adressera-t-il au peuple togolais ce soir du 26 avril? L'homme nous a en tout cas habitué à la chose mais le coté imprévisible de l'homme nous impose un suspens.

La certitude, elle est de mise quant au le traditionnel défilé militaire et civil et des soirées de réjouissance populaire à travers des mégas concerts à Lomé et dans l'ensemble des Chefs lieu de Préfectures sur l'étendue du territoire national.

Depuis la commémoration de son cinquantième anniversaire en avril 2010, l'État togolais s'est orienté vers de nouvelles méthodes de fête de l'indépendance en se focalisant plus sur des lancements de grands travaux de construction d'infrastructures dans le but de donner plus de signification et plus d'utilité

Kara et Koumongou situés dans la nouvelle préfecture de l'Oti-Sud. Long de 120km (le pont de Kara) et de 60km (le pont de Koumongou), les deux ouvrages sont d'une importance stratégique pour le désenclavement des localités avoisinantes, le développement national et l'intégration régionale.

Le coût total de ces projets est de 16 milliards de francs CFA financé par L'État togolais conjointement avec le Japon a à travers son agence de coopération JICA. C'est le Chef de l'État qui a



financé grâce à un prêt concessionnel accordé par Exim Bank of China pour un montant total de 15 milliards de francs CFA et selon Cina Lawson, ministre en charge de l'économie numérique, il permettra d'améliorer les performances de l'administration tout en étant plus disponible pour les administrés. "La construction de ce réseau revêt une importance économique et stratégique

Recettes. Il y avait à ses côtés, le commissaire par intérim de l'Office, Kodzo Adédze. L'immeuble tout en verre est d'une superficie de 7.500 m2 sur 6 niveaux. Le nouveau siège de l'OTR traduit la volonté de modernisation des services de l'administration publique pour plus d'efficacité dans leurs prestations. Le siège se situe dans le nouveau quartier administratif de Lomé.■

Prosper AWIH

NOUVEAUX PLANS DE RELANCE DE L'AGRICULTURE: SE DIRIGE T-ON VERS LA CRÉATION D'UNE BANQUE ET D'UNE INDUSTRIE AGRICOLES ?

Le secteur agricole est un secteur clé dans l'essor économique des pays émergents et ceux en voie de développement. Au Togo, plus de 65% de la population vit en milieu rural. Cette population constitue de ce fait, la ressource humaine nécessaire pour le progrès et le renforcement du secteur agricole. Une ressource humaine, rurale dans sa majorité qui n'a malheureusement pas été et ce depuis plusieurs années, au centre des politiques de relance de l'agriculture que mène le gouvernement togolais.

Le secteur agricole dans notre pays permet non seulement de couvrir la consommation domestique nationale et les besoins alimentaires mais aussi, l'agriculture emploie plus de 70% de la population active. Une majorité écrasante de Togolais dépend donc de façon directe ou indirecte des activités liées à ce secteur. Le diagnostic relève cependant que leur participation à la création de la

richesse nationale n'est estimée qu'à 40% du PIB. Un manque à gagner abyssal pour l'État togolais. Partant du constat de la faible utilisation de la ressource humaine en milieu agricole au Togo, il urge ainsi de repenser les nouvelles approches de politiques de relance du secteur en mettant à l'épicentre, l'acteur majeur ou les principaux acteurs que sont les producteurs ruraux.

Il est donc question de faire bénéficier à ces derniers, les retombées de leur labeur en initiant des programmes novateurs d'emplois des facteurs de production à moindre coûts (engrais et autres besoins en production) afin d'aboutir à l'augmentation significative du revenu des producteurs et de leurs accès aux ressources alimentaires.

Sur ce point, le gouvernement actuel à travers son Ministère en charge de l'agriculture n'a ménagé aucun effort dans la régularisation des conditions de vie et d'exercice des métiers



Col Ouro-Koura Agadazi, ministre en charge de l'Agriculture

dans le secteur. Ces plans au rang desquels le PNIASA et le PASA ont produit des résultats encourageants, ce qui a conduit à terme à la réduction de l'indice de pauvreté en milieu rural qui passe de plus de 75% en 2006 à 68% l'an dernier soit une baisse d'à peu près 0.75% par année sur 10 ans.

Dans ce contexte, plusieurs autres plans de restructuration du secteur sont mis ou sont en train d'être mis en œuvre au

Ministère de tutelle. Jeudi dernier, par exemple s'est déroulé dans la Kara, le neuvième forum du paysan. Ce forum a rassemblé plus de 500 cultivateurs et de distributeurs au Nord du Togo. Le thème retenu pour ce rendez-vous national de l'agriculture était "Agrobusiness et développement des agropoles". Le constat qui est fait de l'agriculture togolaise est clair: la production nationale est

consommée localement et exportée sans être transformée. La consommation locale soutient, incontestablement la production, cependant, par rapport aux coûts de production, les agriculteurs togolais ne font pas de meilleurs chiffres d'affaires lors des récoltes et des ventes. Les exportations, sans transformation des produits de base ne créent pas de valeur ajoutée dans le secteur. Il ne s'agit pas pour les autorités de procéder en une quelconque augmentation des prix car non seulement le marché est libéralisé, mais aussi d'autres couches sociales telles que les démunis des centres urbains en pâtiraient.

Il a donc été question à Kara, de réfléchir à la création d'une véritable industrie agricole au Togo dans laquelle, les chaînes de valeur existeront et favoriseront la concurrence. Une concurrence entre les firmes agricoles qui sera animée par les institutions financières spécialisées.

La question du financement des banques a été évoquée et sur ce point, les pistes de réflexion sont explorées au Ministère de l'Agriculture mais aussi au niveau de celui de l'emploi des Jeunes. Les banques commerciales ne soutiennent pas l'activité agricole et quand elles financent, ce sont des crédits à taux très élevés avec des garanties.

L'objectif est donc de faire de ce secteur vital pour l'économie togolaise, un secteur d'affaires où l'industrie de l'agro-alimentaire va émerger pleinement et dans lequel les jeunes désireux d'entreprendre pourraient embrasser les métiers de l'agriculture. Si la couverture en besoin alimentaire sur le plan national est estimée à 130%, beaucoup d'efforts doivent être entrepris en limitant par exemple les flux d'exportations des céréales dont la pénurie en saison creuse (saison de semences) provoque la hausse des prix sur les marchés. La faible mécanisation du secteur n'incite pas les jeunes à vouloir y faire carrière.■

Office Togolais des Recettes : Un nouvel immeuble inauguré par le chef de l'Etat

Le bâtiment 03 de l'Office Togolais des Recettes a été inauguré le lundi dernier par le chef de l'Etat Togolais Faure Gnassingbé en présence de l'ensemble du gouvernement et de diverses personnalités. La cérémonie s'inscrivait dans la droite ligne des festivités marquant la célébration du 57ème anniversaire de l'accession du Togo à l'indépendance.

Pour le commissaire général de l'OTR, M. Adédzé Kodjo, ce nouveau joyau est un témoin vivant de la vision d'amélioration des conditions de vie et de travail des togolais par le chef de l'Etat. Le ministre de la fonction publique, Gilbert Bawara, représentant son homologue de l'Economie et des finances, a pour sa part loué les avantages et acquis survenus dans le recouvrement des recettes de l'Etat depuis l'avènement de l'OTR.

Pour lui, il faut néanmoins porter un regard de modestie sur le chemin parcouru et définir en



toute humilité et détermination le reste des chantiers à abattre.

Mettre les agents dans de bonnes conditions de travail, justifie donc pleinement la construction de ce grand bâtiment et constitue un nouveau palier franchi dans cette voie. Aussi, a-t-il remercié le président de la République au nom du personnel de l'OTR avant de prendre l'engagement d'en

faire un usage prévenant et rigoureux.

« Ce bijou constitue un cadre de travail propice, garantissant des conditions de travail adéquates pour les agents », a-t-il déclaré.

Avec une emprise au sol d'environ 1050m², le bâtiment a une superficie totale exploitable cumulée de 7250m² sans les aménagements extérieurs. Il s'élève sur sept (7) niveaux dont

un sous-sol, un rez-de-chaussée plus cinq (5) étages. Il abritera les grands services et directions de l'office, ainsi que les commissariats. Avec un ascenseur panoramique positionné en façade, des bureaux en mode open space de sorte à garantir un confort thermique nécessaire et une optimisation de la consommation énergétique, ce bâtiment s'est vu intégré en début de projet la liaison en fibre optique et le E-gov.

Pour finir notons que le complexe de l'Office Togolais des Recettes est un projet à quatre (4) étapes dont trois réalisées notamment le bâtiment abritant le commissariat des impôts, celui abritant une partie des services du commissariat général et des services généraux et le bâtiment nouvellement inauguré. La dernière étape consistera en des projections à affiner pour relier les trois (3) bâtiments à travers une salle de conférence centrale.■

Démocrate

Prosper AWIH

CROISSANCE POUR 2017 : LE FMI REVOIT À LA HAUSSE, SES PROVISIONS

Les réunions de printemps du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale sont ouvertes depuis lundi à Washington. Cette réunion regroupe les grandes institutions de contrôle des finances publiques des États et les ministres en charge de développement de ces États. Cette réunion qui s'est ouverte le 18 avril et qui a pris fin le 23 s'est tenue dans un contexte macroéconomique de plus en plus marqué par les incertitudes liées à la montée des insécurités dans le monde, la sortie du royaume Uni de l'Union Européenne, la menace protectionniste des États Unis et les incertitudes liées à la montée des partis d'extrême droite en Europe.

Le FMI qui, dans ces conditions était pessimiste sur la conjoncture économique de cette année, a revu cependant ses prévisions de croissance à la hausse. Pour 2017, le FMI table pour une croissance de 3.5% contre 3.1 en une année plutôt. Des prévisions qui sont



entretenues par la politique de relance par L'investissement massif dans les infrastructures que préconise le Président TRUMP et son projet de baisse des impôts. La reprise de la production dans les pays émergents va pousser l'activité économique en 2017.

Pour le compte du Togo, ce sont les ministres Sani YAYA et Kossi ASSIMAÏDOU en charge respectivement de l'économie et des finances et de la planification du développement qui ont pris part aux discussions avec les

institutions financières internationales. Cette rencontre se déroule, en effet moins de deux semaines après la visite du président, pour l'Afrique de la Banque Mondiale, Makhtar DIOP. Lors de son séjour à Lomé, M. Diop a décaissé une enveloppe de 60 millions de dollars soit près de 40 milliards de francs CFA. Cet appui financier qui est en partie de l'aide accordée à l'État togolais visait trois volets. Il s'agit des filets sociaux, de l'emploi des 15-35 ans en situation de vulnérabilité et qui n'ont pas, dans leur cursus scolaire achevé le cycle primaire et le

renforcement du système sanitaire régional.

De son côté, le FMI soutient également le gouvernement togolais à travers les FEC, Facilités Élargie de Crédits. Des prêts à taux d'intérêt concessionnel seront donc régulièrement accordés au Togo pour financer ses projets de développement. C'est dans ce contexte que, après le vote de la loi de finances 2017 qui supprimait les préfinancements, le FMI avait annoncé le décaissement d'une enveloppe de 238 millions de dollars soit à peu près 200 milliards de nos francs. Toutes ces actions de soutien envers l'État togolais sont une preuve que sur sa route d'émergence dont le cap est fixé pour 2030, le gouvernement est accompagné par les institutions financières internationales.

Les relations entre le Togo et le FMI ne se résument cependant pas qu'aux aides et aux prêts concessionnels. En 2016, deux missions du Fonds Monétaire International ont séjourné à Lomé. Lors de son

premier séjour au Togo, la mission dirigée par Cémile Sancak, la Directrice Afrique du FMI avait fait le ménage dans les finances publiques togolaises et ont soumis des recommandations au rang desquelles l'abandon des préfinancements au ministre en charge de l'économie et des finances. Moins de six mois après cette visite, c'est lors de la deuxième arrivée à Lomé, que l'institution a sorti les chiffres relatifs à la dette et aux prévisions de croissance pour 2017. La mise en œuvre effective des recommandations du FMI et la soutenabilité de la dette du Togo seront donc aussi au menu des discussions entre les deux ministres et les experts du Fonds Monétaire International. Le FMI compte savoir dans quelle mesure, les autorités togolaises appliquent le rapport qu'il leur a soumis dans l'objectif d'éponger sa dette ou du moins la réduire en la ramenant dans les normes sous régionales et internationales.■

Prosper AWIH

Colloque du CAP 2015 :

Les invités annoncés seront-ils présents cette fois-ci ?

CAP 2015 qui regroupe quelques partis politiques s'apprête à organiser son 2^e colloque sur la problématique de l'alternance politique en Afrique. L'évènement tant attendu par les militants de l'ANC se tiendra à Lomé les 28 et 29 avril.

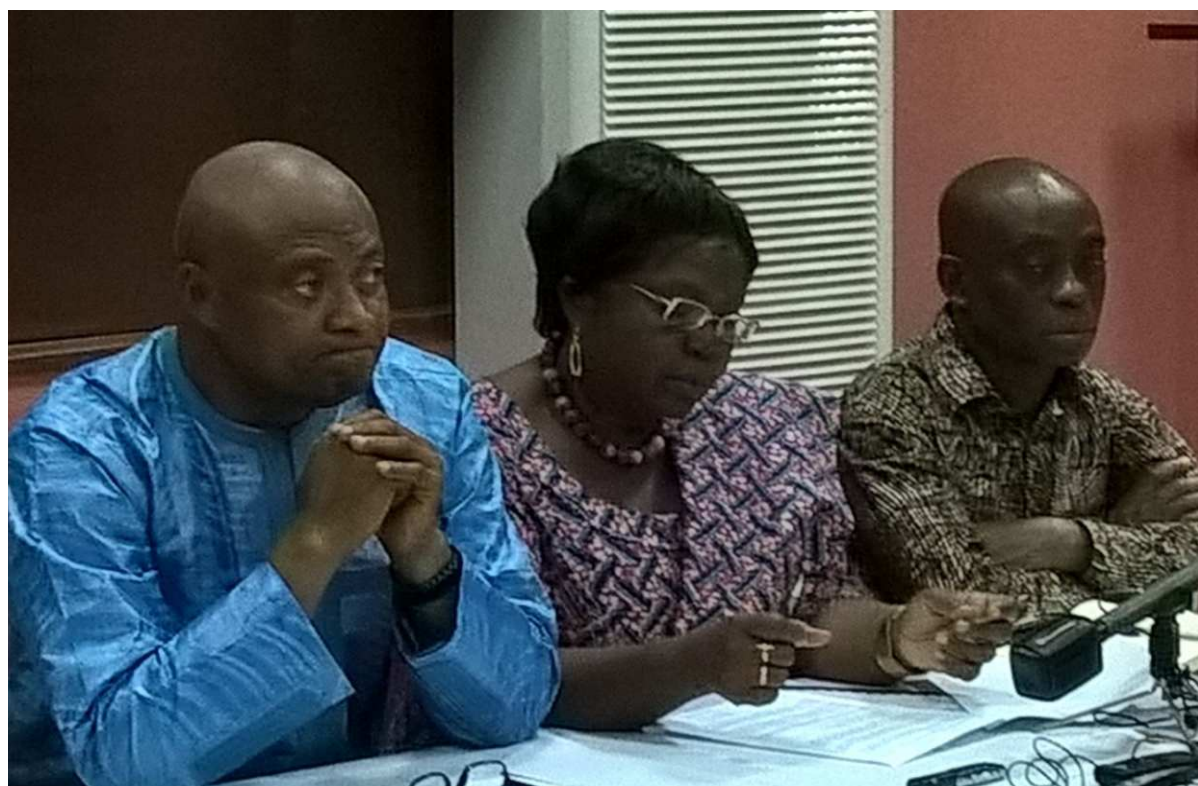
Tout comme l'an dernier, ils étaient annoncés à ce colloque de grandes figures du continent comme Francis Kpatindé journaliste enseignant à science Po PARIS, Albert

BOURGI professeur des universités on parle aussi de Francis LOLOUPO.

Des affiches alléchantes sans doute mais on se demande si cette fois-ci ces personnalités seront là ou vont-elles encore se dérober comme il y a un an?

Après le désagrément causé par ces personnalités on se demande pourquoi l'ANC et CAP 2015 s'évertuent encore pour les faire venir, est-ce pour laver l'affront de l'an dernier ?

Fab



Le Togo renforce sa présence sur le Web : Le www.republiquetogolaise.com officiellement lancé

Dans la série des grands événements ayant marqué les 57 ans d'indépendance du Togo, on retiendra également le lancement officiel d'un site internet :

Le www.republiquetogolaise.com. C'est désormais le site officiel de la République togolaise présenté à la presse hier mardi par le ministre en charge de la communication, Guy Madjé Lorenzo et le Directeur de l'information et de la communication de la Présidence togolaise, Toba Tanama.

Le nouveau site se présente comme un portail d'informations factuelles qui relaie les activités de la Présidence de la République, du gouvernement et des institutions de la république togolaise. L'objectif est de renforcer la présence du Togo sur la toile et remédier au

déficit de communication reproché depuis toujours au gouvernement togolais « Republiquetogolaise.com est un médias aux côtés du site institutionnel du gouvernement, pour faire connaître le Togo. Il permettra de mettre à la disposition des togolais ainsi que des journalistes nationaux et internationaux, des informations sur la gestion du Togo... », a expliqué M Guy Lorenzo, Ministre de la communication.

La particularité du site réside dans le fait qu'il ne prendra pas position mais donnera l'information factuelle, sans commentaires et sans opinions explique le ministre. Pour lui comme un outil important qui manquait pour la communication gouvernementale et dont la conception s'inscrit dans la loi sur la liberté

d'information.

Le site qui sera prochainement migré sur le .Tg se veut différent de Republicoftogo, qui est un site d'avis, d'opinions et de prise de positions, selon le ministre.

Republiquetogolaise.com va donc être un canal qui relaie toute l'actualité quotidienne qui concerne la gestion de l'État togolais.

Sur le site, il y aura la présentation et le suivi des grands projets, la couverture des événements en instantanée, une fenêtre sur l'économie bleue, un focus sur la CEDEAO et l'UEMOA. Il y aura également des documents officiels, de présentation, l'agenda officiel de l'État, des photos et des vidéos. ajoute le ministre

Présent à cette cérémonie de lancement, le Directeur de



l'information et de la communication de la Présidence togolaise.

Pour M. Toba Tanama la démultiplication des canaux de communication de l'État togolais ne pose aucun problème.

« C'est plutôt un atout... Le nouveau site fera la jonction entre l'institutionnel et l'information. Il sera un site républicain qui donne l'information factuelle... », a-t-

il indiqué, tout en précisant que le nouveau média fera tout pour éviter au maximum des prises de position.

Le site dispose également d'une application mobile. Selon les autorités, il favorisera une présence active sur les différents réseaux sociaux et les utilisateurs auront également une newsletter quotidienne.

La Rédaction



LE « MOI » DE LA mode

6 CREATEURS sur un DEFILE DE MODE autour d'un buffet

BUFFET 2500F CFA

SAMEDI 06 MAI 2017 19h

Entrée Libre

Présentation d'artistes - Ochestre LIVE

Lieu: **OCEANIC**
(Restaurant et Espace culturel et de Loisirs)
situé au carrefour GTA à LOME

Infoline & Reservation
+228 93 45 97 13 / 97 41 27 06 / 90 05 42 02

Partenaire officiel






MUTUELLE DES ARTISTES ET JOURNALISTES DU TOGO

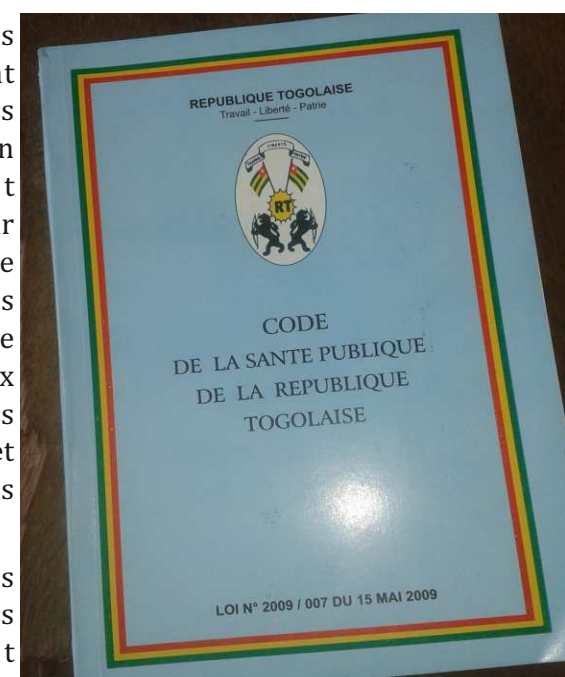


Chapitre 1/ Règlements sanitaires : Art 8 à 9

Les règlements et les sanctions qui en découlent s'appliquent sur le territoire national. Ces mesures se conforment aux traités internationaux et aux dispositions du présent code.

Les autorités administratives locales sont habilitées à établir un règlement sanitaire applicable sur le territoire de leur compétence. Ce règlement est pris sur proposition du responsable sanitaire locale. Dans le cadre des lois et règlements en vigueur, le règlement sanitaire détermine :

1. Les mesures à prendre par les autorités administratives pour prévenir ou faire cesser les maladies transmissibles, assurer la protection des



denrées alimentaires mises en vente, assurer le contrôle de la qualité des produits alimentaires mis en vente, assurer la désinfection des lieux et des matériels ou la destruction des objets ayant servi aux malades ou qui ont été souillés par eux, des déchets hospitaliers et généralement des objets quelconques peuvent servir de véhicule à la contagion...■



SOCIÉTÉ TOGOLAISE DES EAUX

Siège social : 53, Avenue de la Libération

B.P.: 1301 – Tél : (00228) 22 21 34 81- (00228) 22 21 34 95 – (00228) 22 21 59 63

- Fax : (00228) 22 21 46 13

LOME-TOGO

COMMUNIQUÉ 1

Dans le cadre de la remise à niveau de son réseau de distribution d'eau potable, la Société Togolaise des Eaux (TdE) organise, pour compter du 2 mai 2017, une vaste campagne de remplacement gratuit des compteurs bloqués ou illisibles dans la ville de Lomé et ses environs, première étape de l'opération.

À cet effet, elle invite tous les abonnés dont les compteurs sont défectueux à se rapprocher de l'agence de leur zone de résidence pour une prise en charge immédiate.

La TdE vous remercie d'avance pour l'accueil que vous voudriez bien réserver aux équipes chargées de la visite des installations.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie.

La Direction Générale

COMMUNIQUÉ 2

Dans le souci de favoriser un meilleur accès au service d'eau potable, la Société Togolaise des Eaux (TdE) informe son aimable clientèle, qu'elle offre à compter du 2 mai 2017, à tous les nouveaux demandeurs de branchement sur toute l'étendue du territoire, la possibilité d'étaler le règlement des frais de branchement sur plusieurs mois jusqu'au 31 décembre 2017, date butoir de clôture des règlements.

Les personnes intéressées par cette offre sont invitées à se rapprocher de l'agence de leur zone de résidence pour les formalités à remplir.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie

La Direction Générale

COMMUNIQUÉ 3

Dans le souci de favoriser un meilleur accès au service d'eau potable, la Société Togolaise des Eaux (TdE) informe son aimable clientèle, qu'elle offre, à compter du 2 mai 2017, des facilités de règlement aux abonnés qui ont des arriérés de factures eau ou dont les compteurs d'eau ont été déposés ou suspendus pour leur permettre de reprendre leurs branchements.

Les abonnés concernés par cette disposition sont invités à se rapprocher de l'agence de leur zone de résidence pour les formalités à remplir.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie

La Direction Générale

Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

~~18%~~



10%

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg